

Ngounié Mouila/Education/Alliance chrétienne

Un nouveau bâtiment de trois salles de classe livré



Le président de l'église de l'Alliance chrétienne, le Révérend Victor Ndoukou Moukoko, procédant à l'inauguration du bâtiment. Photo du milieu : Bakari Konaté, le directeur de l'entreprise ayant construit le nouveau bâtiment. Photo de droite : Une vue du bâtiment livré avec ses trois salles de classe.

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

La cérémonie de réception de ce joyau architectural a été présidée par le Révérend président Victor Ndoukou Moukoko, en présence du directeur délégué d'académie provinciale, Mouketou Iwangou, ainsi que de l'entrepreneur et de nombreux invités.

UN bâtiment flambant neuf comprenant trois salles de classe entièrement équipées, a été livré dernièrement par l'entreprise Hame Sandira Construc-

tion, adjudicataire du marché. Il a été réceptionné officiellement par le président de l'église de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG), Révérend Victor Ndoukou Moukoko. C'était en présence du directeur délégué d'académie, Alphonse Mouketou Iwangou, des responsables de la direction générale de cet ordre d'enseignement, des enseignants et des élèves. Une prière de bénédiction introduite par l'aumônier du lycée de l'Alliance chrétienne Marc Divingou, le pasteur Ndo, a précédé le geste symbolique. Intervenant pour la circonstance, le directeur de Hame Sandira Construc-

tion, Bakari Konaté, a témoigné, une fois de plus, de sa reconnaissance à l'endroit de l'église de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon avec laquelle son entreprise est « liée par un partenariat sincère depuis 2002, avec notamment la construction des bâtiments administratifs et scolaires dans les provinces de la Ngounié, la Nyanga, l'Estuaire, l'Ogooué-lolo et le Haut-Ogooué ». Il a vanté des engagements tenus de manière réciproque par son partenaire et son entreprise, qui pense continuer dans cet élan. Le bâtiment livré est composé essentiellement de trois salles de classe très

spacieuses, aérées et réalisées aux normes pédagogiques, équipées de tables-bancs et des tableaux noirs chacune. Des travaux ont été totalement préfinancés et réalisés au bout de deux mois environ, pour un coût global de 48 000 900 francs, a-t-il rappelé. Pour sa part, le président de l'église de l'Alliance chrétienne, Ndoukou Moukoko, a exprimé sa reconnaissance à l'entreprise pour la confiance sans cesse renouvelée à l'institution qu'il dirige. A travers cette action, l'EACMG voudrait affirmer avec solennité, sa détermination à répondre, chaque fois que le besoin s'impose, aux

obligations contractuelles qui lui sont échues au terme des dispositions de l'arrêté du ministère de l'Education nationale n°00061/MINEDUC du 16 juillet 1988. Celui-ci fixe les principes de répartition et de gestion des charges et des ressources des établissements d'enseignement privé ouverts sur autorisation du ministère. « De ce point de vue, l'Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon doit manifester sa totale adhésion à la politique "d'une école performante" souhaitée par les états généraux de l'éducation de 2010 », a-t-il souligné. L'ambition de l'EACMG dans ce qui est de la ges-

tion de son œuvre scolaire, a ajouté le pasteur président, est de poursuivre l'implantation d'ouvrages de qualité, en vue de multiplier l'offre scolaire de l'EACMG. Non sans interpeller les utilisateurs de ce bien commun à faire preuve de responsabilité quant à son usage. « Je vous exhorte, de ce point de vue, de l'épargner de tout dommage et de toute forme de détérioration. Parvenons à en faire bon usage. Toute chose qui constituera une expression de reconnaissance à ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'édification de ce bâtiment », a conclu le pasteur Ndoukou Moukoko.

Estuaire/Commune d'Owendo/Religion/Eglise adventiste du 7e jour/Soirée culturelle Patmos

Tradition respectée

LBON

Libreville / Gabon

LE jardin municipal de la commune d'Owendo était en ébullition, dimanche dernier, à la faveur de la 4e soirée culturelle Patmos. Au programme, plusieurs activités dont le récital des 52 versets de l'année, l'expression vivante et spirituelle, le débat, le défilé culturel, ainsi que la remise des prix. Des manifestations qui, à en croire les organisateurs, ont pour but de renforcer les enseignements et l'évangélisation. Après la prière d'ouverture dite par le pasteur Patrick Etoughe Anani, suivie de la prestation des chorales, les deux finalistes du récital de 52 versets se sont mises en évidence. Cette épreuve, réservée exclusivement aux femmes et consistant à faire la promotion de la louange au sein de l'Église adventiste du 7e jour, a été remportée par Brigitte Guiafaing, qui a su restituer les enseignements des cinquante-



Photo : LBON

Mme Elisabeth Nzaou (D), vainqueur de l'épreuve de l'expression vivante et spirituelle, posant avec sa dauphine. Photo de droite : Le jury avec, à l'extrême gauche, le maire du 2e arrondissement, Fidèle Modoumet, pendant le passage des candidats.



Photo : LBON

deux leçons de l'étude biblique correspondant aux cinquante-deux semaines de l'année. L'heureuse gagnante a été récompensée d'un téléphone portable. Dans la catégorie de l'expression vivante et spirituelle, qui a mis aux prises quatre fidèles, sœur Elisabeth Nzaou, qui a fait chanter l'assistance, est sortie vainqueur. Toutes les candidates ont reçu des présents tout comme les trois couples ayant participé au défilé culturel. L'assistance a suivi avec une attention particulière le débat qui avait pour thème "le Mifem (Minis-



Photo : LBON

L'heureuse gagnante du récital des 52 versets de l'année, Brigitte Guiafaing, au terme de sa prestation.

tère en faveur de la femme), force ou faiblesse dans l'église", en

matière d'évangélisation, de formation et d'encadrement des femmes. « Le

Mifem n'est pas un mouvement qui relance sa liberté, mais qui permet à la femme de développer ses talents en se mettant au service de l'église», a tenu à préciser la présidente du comité d'organisation, Lucienne Bissouaba, qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite des manifestations. Si, pour la majorité des débatteurs, le Mifem, au regard de son implication dans les activités de l'église tels les œuvres humanitaires en faveur des démunis et les personnes âgées, la participation aux campagnes d'évangélisation, l'encadrement et la formation

dans la vie au foyer des jeunes filles, ainsi que l'organisation des séminaires, est une force dans l'église, il n'en demeure pas moins que la pasteur Patrick Etoughe Anani a voulu relativiser. A l'en croire, cette évidence ne saurait occulter le fait que les femmes, tout en servant Dieu, se doivent de le faire dans le strict respect de ses prescriptions, tout en excluant le conflit de sexes. D'autant que c'est plutôt la complémentarité qui doit prévaloir au sein de l'église.